

LES ÉCHOS DE LANDÉBIA

Bulletin municipal n° 24



Juillet 2026

De mai à juin 2026



Conseils municipaux



Infos communales



La vie à Landébia



Agenda



<https://landebia.fr>



Landébia Commune De



Panneau Pocket



@landebia_2213

Mairie et agence postale

4 rue de la Poste – 22130 Landébia - Tél. : 02.96.84.48.31

E-mail : mairie-landebia@orange.fr

Heure de levée du courrier : vers 14 h

Horaires : Lundi, mardi, jeudi : 14 h - 17 h 30

Mercredi : 13 h 30 - 15 h 30

Vendredi : 14 h - 17 h



**Le Maire et les conseillers
reçoivent sur RDV**

Ce bulletin municipal est disponible en version couleur sur le site de la mairie.



Conseils municipaux

Conseil municipal du 15 mai 2026 – 20h

PRÉSENTS : DURAND P., BAILLET I., BROUCKAERT F., BLIN O., BOURDONNAIS J., DE LA CUEVA V.-H., GOURET P., LE TURNIER T., MACÉ A., RETOURNÉ G.

ABSENT EXCUSÉ : MICHEL G. donne procuration à BLIN O.

SECRÉTAIRE : MACÉ A.

COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de s'inscrire dans les commissions communales. Le Maire et le nouveau Conseil Municipal souhaitent que les habitants puissent intégrer ces commissions pour faciliter la démocratie locale et participative.

La composition des commissions communales est validée comme suit :

Travaux, urbanisme, déco Noël : Orlando Blin / Émilie Pantofel / Victor Hugo De La Cueva

Animation, association, sport, culture : Guénaëlle Retourné / Josette Éon / Nathalie Caillard / Théo Rouxel

Sociale, PMR : Aline Macé / Orlando Blin / Véronique Cateline / Mireille Cagly

Communication, réseaux sociaux, site web : Guénaëlle Retourné / Fabienne Bréhinnier

Espace vert, biodiversité : Thomas Le Turnier / Gabriel Brion / Gaétan Burlot

Personnel communal, sécurité, transport : Isabelle Baillet / Florence Brouckaert / Thomas Le Turnier

Règlement cimetière, salle des fêtes : Jeanne Bourdonnais / Florence Brouckaert

Listes électorales : Albert Launay / Jeanne Bourdonnais

Jeunesse, école, transport scolaire, conseil des jeunes, argent de poche, cérémonie de citoyenneté : Florence Brouckaert / Josette Éon / Lisa Valot / Marine Lepoder

Plan de Sauvegarde communale : Isabelle Baillet / Sylvain Langlois / Emmanuel Bischoff / Patrick Durand

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Pour une commune de moins de 3500 habitants, la commission doit être composée par trois membres titulaires de l'assemblée délibérante ainsi que trois membres suppléants.

Après échanges avec les conseillers municipaux, la commission d'appel d'offres est constituée comme suit :

Titulaires (3) : Pierrick Gouret / Orlando Blin / Thomas Le Turnier

Suppléants (3) : Isabelle Baillet / Jeanne Bourdonnais / Florence Brouckaert

REPRÉSENTANTS COMMUNAUX DANS LES INSTANCES EXTÉRIEURES

Après échanges avec les conseillers municipaux, la commune de Landébia sera représentée dans les différentes instances de la manière suivante :

SDIS :

Titulaire : Isabelle Baillet

Suppléant : Thomas Le Turnier

Syndicat des Frémur :

Titulaire : Victor Hugo De La Cueva

Suppléant : Orlando Blin

SPL Tourisme :

Titulaire : Victor Hugo De La Cueva

Suppléant : Thomas Le Turnier

Mission Locale :

Titulaire : Aline Macé

Suppléant : Florence Brouckaert

Correspondant défense :

Titulaire : Isabelle Baillet

Suppléant : Gilles Michel

Correspondant sécurité routière :

Titulaire : Gilles Michel

Suppléant : Isabelle Baillet

SDE :

Titulaire : Victor Hugo De La Cueva

Suppléant : Orlando Blin

CNAS :

Déléguée agent : Sophie Fouérré

Délégué élu : Aline Macé

DINAN AGGLOMÉRATION – DÉSIGNATION RE-PRÉSENTANTS CLECT

Dans chaque Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), une commission locale d'évaluation des charges transférées est mise en place. Celle-ci doit analyser les compétences à transférer (vers l'EPCI ou vers une commune) et évaluer l'impact financier d'un tel transfert.

Pour Dinan agglomération, la majorité des compétences a été transférée lors de la création de cette nouvelle entité ou dans les années qui ont suivi. Chaque commune est représentée au sein de la CLECT.

Il est donc demandé aux communes de Dinan Agglomération de procéder à la désignation de leurs représentants au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), à savoir 1 titulaire et 1 suppléant, au plus tard le 19 juin 2026.

Les conseillers municipaux décident de désigner comme **titulaire Florence Brouckaert** et comme **suppléante Aline Macé**.

SDE – RÉNOVATION DE DEUX LANTERNES

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du programme « FONDS VERT », l'État souhaite orienter des financements pour accélérer la sobriété énergétique et la modernisation des infrastructures sur notre territoire.

En accord avec la préfecture des Côtes-d'Armor et la Direction Départementale des Territoires et de Mer, c'est le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE) qui est porteur des projets en tant que maître d'ouvrage de l'éclairage public au bénéfice des collectivités costarmoricaines.

Compte tenu de la somme allouée et des critères d'éligibilité définis par l'État, le SDE priorise la rénovation des lanternes de plus de 30 ans et les foyers responsables de la pollution lumineuse. Le SDE a estimé un patrimoine de 2 lanternes

correspondant à ces critères sur la commune de Landébia.

Le SDE participe à la rénovation de l'éclairage public à hauteur de 30 % à 35 % du coût HT des travaux. La dotation « FONDS VERT » permettra ainsi d'abonder ce financement de 15 % supplémentaires. Grâce à ces efforts financiers conjugués, la commune de Landébia dispose ainsi d'un **financement exceptionnel de près de 50 %** (soit la moitié du coût global) pour envisager ces rénovations.

Le montant restant à la charge de la commune est de **939 € HT pour les deux lanternes**.

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à se prononcer sur le changement des deux lanternes en question situées rue du Hautrel et Rue du Pont.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **l'unanimité** des membres présents, **donne son accord** pour le changement des deux lanternes.

DEVIS DE MARQUAGE AU SOL

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis d'un montant de 1 571.00 € HT, reçu de 4S Signalisation Marquage de Taden (22) pour la réalisation du marquage au sol de :

- passages piétons en peinture blanche (62 m²) ;
- forfait parking en peinture blanche (MAXI 20 places) ;
- place PMR en peinture blanche (avec 2 logos de 500 x 600) conforme à la réglementation en vigueur (3 m²) ;
- dents de requin en peinture blanche (14 m²) ;
- évacuation, traitement des déchets et déplacement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **l'unanimité** des membres présents, **valide le devis** présenté et autorise le Maire à le signer.

REPAS ACTION SOCIALE

Ce point à l'ordre du jour est reporté.

PROJET CONVENTION FONCTIONNEMENT RPI

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la décision du 11 juillet 2025 de dissoudre le SIRP Pleven-Landébia et de revenir au RPI au 1er janvier 2026.

Il présente le projet de convention de fonctionnement du Regroupement Pédagogique

Intercommunal entre les communes de Val d'Arguenon (pour le site de Pleven) et Landébia.

Après délibération, le Conseil Municipal, à **l'unanimité** des membres présents, **valide le projet** de convention de fonctionnement.

PARRAINAGE ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été sollicité pour le parrainage des élections présidentielles. Il rappelle aux membres que le Conseil Municipal est sans étiquette politique. Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à se prononcer sur cette sollicitation.

Après délibération, le Conseil Municipal, à **l'unanimité** des membres présents, **est opposé** au parrainage des élections présidentielles.

Conseil municipal du 5 juin 2026 – 18h30

PRÉSENTS : DURAND P., BAILLET I., MICHEL G., BROUCKAERT F., BLIN O., BOURDONNAIS J., DE LA CUEVA V.-H., GOURET P., MACÉ A., RETOURNÉ G.

ABSENT EXCUSÉ : LE TURNIER T. donne procuration à RETOURNÉ G.

SECRÉTAIRE : BROUCKAERT F.

DÉLÉGUÉS ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Monsieur le Maire rappelle que les conseils municipaux de l'ensemble des communes de France doivent désigner ce jour leurs délégués pour les élections sénatoriales du 27 septembre.

Il précise que 178 sièges, soit un peu plus de la moitié des 348 sièges de sénateurs seront renouvelés le 27 septembre prochain. 63 départements et une circonscription des Français de l'étranger sont concernés par cette élection, dont la commune de Landébia.

Le Conseil Municipal est appelé à voter pour un délégué titulaire et 3 délégués suppléants. Monsieur le Maire se propose comme titulaire et propose ses adjoints comme suppléants, à savoir :

- 1er suppléant : Isabelle Baillet – 1ère adjointe
- 2ème suppléant : Gilles Michel – 2ème adjoint
- 3ème suppléant : Florence Bouckaert – 3ème adjointe

Mode de scrutin :

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, « la désignation des délégués et des suppléants a lieu séparément », le mode de scrutin est majoritaire, uninominal ou plurinominal et le panachage est autorisé. Les règles de parité ne s'appliquent pas. La majorité absolue est requise au premier tour, la majorité relative suffit au second. »

Après votes à bulletin secret, sont nommés :

- **Titulaire : Patrick Durand** : 9 voix pour – 2 votes blancs – nommé à la majorité absolue au 1er tour
- **1er suppléant** : Isabelle Baillet : 9 voix pour – 2 votes blancs – nommée à la majorité absolue au 1er tour
- **2ème suppléant** : Gilles Michel : 9 voix pour – 2 votes blancs – nommé à la majorité absolue au 1er tour
- **3ème suppléant** : Florence Bouckaert : 9 voix pour – 2 votes blancs – nommée à la majorité absolue au 1er tour.

TRAVAUX ÉCOLE – DEVIS REVÊTEMENT DE SOL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux de rénovation d'une partie du sol de l'école sont nécessaires pour des raisons de sécurité.

Il présente le devis d'un montant de 1 368 € TTC, reçu de l'entreprise Miriel à Dinan (22) pour la réalisation de ces travaux ainsi que la pose de deux paillasons intégrés des deux côtés de la porte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **l'unanimité**, **valide le devis** présenté et autorise le Maire à le signer.

Conseil municipal du 26 juin 2026 – 20h

PRÉSENTS : DURAND P., MICHEL G., BROUCKAERT F., BLIN O., BOURDONNAIS J., DE LA CUEVA V. -H., GOURET P., MACÉ A., RETOURNÉ G., LE TURNIER T.

ABSENT EXCUSÉ : BAILLET I. donne procuration à BLIN O.

SECRÉTAIRE : MACÉ A.

CONVENTION DE FONCTIONNEMENT RPI

Lors du Conseil Municipal du 15 mai 2026, le projet de convention de fonctionnement du RPI présenté par Monsieur le Maire a été, après

délibération, validé à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire présente et fait lecture de la version finale de la convention de fonctionnement du RPI pour validation par le Conseil Municipal avant sa signature par les communes de Val d'Arguenon (pour le site de Pleven) et Landébia.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **l'unanimité, valide la nouvelle convention de fonctionnement** du RPI et autorise Monsieur le Maire à la signer.

EMPLACEMENT COMMERCE AMBULANT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, jusqu'ici, l'emplacement, situé place de l'Église, mis à disposition des commerçants ambulants étant sans aucun service, la gratuité avait été décidée en Conseil Municipal (délibération du 21 mars 2021).

Dans la mesure où une borne électrique a été installée sur la place de l'Église et qu'elle est aujourd'hui fonctionnelle et mise à la disposition des commerçants ambulants et dans la mesure où la commune a souscrit un contrat d'énergie auprès de Total Énergie et paie un abonnement ainsi que la consommation électrique inhérente pour cette borne, Monsieur le Maire interroge le Conseil Municipal pour savoir s'il souhaite définir un tarif pour la fourniture de l'électricité aux commerçants ambulants ou conserver la gratuité.

Après échanges, le Conseil Municipal **fixe le tarif de 10 € par jour** de présence pour l'utilisation de l'électricité et propose la gratuité pour les commerçants qui n'ont pas besoin d'électricité.

DOS-D'ÂNE RUE DU HAUTREL

Monsieur le Maire rappelle que le dos-d'âne situé rue du Hautrel n'est pas aux normes et présente un danger pour les usagers de la voie publique. En effet, les rampants, qui doivent être strictement inférieurs à 10 %, sont sur le terrain compris entre 10,7 % et 12 %. Des travaux doivent être menés pour régulariser la situation.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis d'un montant de 4 060 € HT, reçu de Sebastien Mordel Travaux publics et agricoles de Landébia, pour la démolition du dos-d'âne à la pelle mécanique avec évacuation des déblais,

ainsi que la fourniture et la mise en œuvre d'un enrobé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **l'unanimité, valide le devis** présenté et autorise Monsieur le Maire à le signer.

AMIS DE LA GENDARMERIE

Les Amis de la Gendarmerie est une association reconnue d'intérêt général, créée en 1932 et à but non lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901, et qui a pour vocation principale de mieux faire connaître la Gendarmerie, la faire apprécier et la soutenir. Cette association a plus précisément pour objet de :

- promouvoir les valeurs portées par la Gendarmerie nationale et notamment aux jeunes générations ;
- soutenir les gendarmes dans leurs missions au service de la population ;
- entretenir un réseau associatif qui regroupe des adhérents chargés d'assurer le rayonnement de l'association au profit de la Gendarmerie nationale.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer à l'association des Amis de la Gendarmerie en signe fort et concret de soutien des élus et de la population qu'ils représentent afin de renforcer le lien entre les élus et les gendarmes. L'adhésion est de 100 € par an pour une commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **l'unanimité, décide d'adhérer** à l'association les Amis de la Gendarmerie.

MENU CCAS DU 29/11/2026

Monsieur le Maire rappelle que le repas de l'action sociale aura lieu le 29 novembre prochain. Le repas est gratuit pour les habitants de la commune de 65 ans et plus. Dans ce cadre, le Maire présente au Conseil Municipal plusieurs devis afin de choisir le traiteur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **l'unanimité, valide le devis du traiteur Briochin.**



Informations communales



Horaires d'ouverture mairie et agence postale

En raison de l'absence simultanée des deux secrétaires pour maladie et autres contraintes, les horaires d'ouverture sont momentanément perturbés.

Afin de nous adapter au mieux à la situation, les horaires seront communiqués chaque semaine sur Facebook et affichés à la mairie.

En cas d'urgence, n'hésitez pas à contacter Monsieur le Maire.

Nous vous remercions pour votre compréhension durant cette période de réorganisation temporaire.



Passage à 30 km/h - priorité à droite

En avril dernier, une commission se tenait avec M. le Maire, les habitants de la commune qui s'étaient plaints de la vitesse excessive dans notre commune et le responsable voirie de Dinan Agglo et du département.

À la suite de cette commission, le Conseil Municipal a voté pour le **passage de l'ensemble de la commune à 30 km/h** et l'instauration de la **priorité à droite**, sauf mention spécifique, afin de renforcer la sécurité routière.

Ces changements seront effectifs au 1^{er} août.



La salle des fêtes et l'école sont désormais raccordées à la Fibre d'Orange.

Registre canicule de la commune

Dans le cadre de la vigilance canicule, la mairie met en place un dispositif de veille et de solidarité pour accompagner les personnes les plus fragiles.

Aline Macé, conseillère déléguée, est là pour vous aider. N'hésitez pas à la joindre au 06.87.27.05.65.

Qui peut s'inscrire ?

- ◆ Personnes de 70 ans et +
- ◆ Personnes de + de 60 ans inaptes au travail
- ◆ Personnes en situation de handicap / invalidité
- ◆ Personnes isolées ou fragilisées

Pourquoi s'inscrire ?

En cas d'alerte canicule, la mairie pourra :

- ◆ Prendre régulièrement des nouvelles
- ◆ Donner des conseils de prévention
- ◆ Organiser une aide si nécessaire

Inscription gratuite et confidentielle :

☎ 02.96.84.48.31 - ✉ mairie-landebia@orange.fr

🏠 Accueil mairie

Voisins vigilants

Pensez aussi à signaler une personne isolée de votre entourage (avec son accord).



Après deux années passées auprès des élèves des cours élémentaires, Réjane Lucas quitte l'école de Pléven.

Aux côtés d'Yvan Piguel, directeur de l'établissement et enseignant des classes de CM, elle a accompagné les enfants avec engagement et bienveillance.

Nous lui souhaitons une excellente continuation dans la poursuite de sa carrière et beaucoup de réussite dans ses nouveaux projets.

À ce jour, nous ne connaissons pas encore le nom de l'enseignant(e) qui lui succédera pour la prochaine rentrée scolaire.

Bonne route, Réjane, et merci pour ces deux années passées auprès des élèves de l'école de Pléven !



Bien vivre ensemble

Rappel des horaires de jardinage et de bricolage en extérieur

Par l'arrêté préfectoral du 15 mai 2024, les horaires sont les suivants :

Du lundi au samedi : 9h à 12h et 14h à 20h

Le dimanche et les jours fériés : 10h à 12h

Toute nuisance sonore en dehors de ces horaires est passible de sanctions.

Respect de son voisinage

En période estivale où les fenêtres restent plus souvent ouvertes, merci de veiller à **limiter les nuisances sonores en soirée et la nuit** afin de respecter le repos de chacun.

Si vous organisez une soirée en extérieur, par respect pour vos voisins, pensez à les prévenir de la gêne occasionnée.

Brûlage des déchets : un rappel utile

Il est **interdit de brûler tout type de déchets chez soi** (déchets verts, cartons, plastiques, etc.), à l'air libre comme avec un incinérateur de jardin.

Cette pratique, nuisible pour l'environnement et le voisinage, est passible d'une amende pouvant atteindre 750 €.

Chiens et partage de l'espace public

Les espaces publics, chemins ruraux et espaces naturels sont des lieux de partage entre tous les habitants.

Afin de préserver la sécurité, la propreté et le respect de chacun, **merci de ramasser systématiquement les déjections de vos animaux.**

Des sacs pour déjections canines sont gratuitement mis à votre disposition à la mairie.

L'abandon de déjections canines sur la voie publique est passible d'une amende de 35 €.



COMICE AGRICOLE LANDÉBIA



Patrick Durand et l'ensemble du conseil municipal de Landébia vous convient à l'inauguration du Comice Agricole du canton qui aura lieu le

SAMEDI 29 AOÛT 2026

à 11h sur le terrain au lieu-dit du Ratel ainsi qu'au vin d'honneur qui suivra.

Mairie : 4 rue de la Poste 22130 Landébia
02.96.84.48.31

Recherche bénévoles

Nous recherchons un maximum de bénévoles pour aider à la bonne organisation de cet événement de grande envergure.

Intéressé ? Merci de contacter la mairie



Conseil Municipal des Jeunes : pourquoi pas toi ?

Tu as entre **8 et 15 ans** et tu as des idées pour améliorer la vie de ta commune ?

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Landébia te permet de t'investir pendant **2 ans** aux côtés des élus municipaux. Tu pourras proposer des projets, participer à des actions et découvrir le fonctionnement de la vie municipale dans un esprit de dialogue, de citoyenneté et de coopération.

Être jeune élu, c'est donner son avis, travailler en équipe et contribuer concrètement à la vie culturelle, sociale et environnementale de Landébia.

Élections : **samedi 22 août 2026 de 10h à 12h30** à la salle d'honneur de la mairie

Envie de t'engager ?

Complète le formulaire disponible en mairie **avant le 1^{er} août** et rejoins l'aventure !

Achats groupés

La commune de Landébia s'associe à la plateforme Achetons Groupé afin de proposer aux habitants des achats groupés reposant sur le principe de l'**économie collaborative** : des actions participatives, réalisées par les citoyens, pour les citoyens. Ensemble, c'est moins cher !

Pour cette première opération, l'achat groupé concernera l'énergie (électricité et gaz). L'objectif est de rassembler le plus grand nombre de participants afin de **négoier des offres avantageuses** auprès des fournisseurs.

Plus il y a d'inscrits à l'opération, toutes communes confondues, plus le pouvoir de négociation est important.

L'inscription sera **gratuite, ouverte à tous** (particuliers et professionnels) **et sans engagement** sur une page dédiée du site Achetons Groupé. Le lien d'accès sera communiqué sur le site internet de la mairie et les réseaux sociaux dès son ouverture. Les personnes inscrites recevront ensuite une offre par mail qu'elles seront libres d'accepter... ou non.

Les préinscriptions pour bénéficier de cette 1^{ère} opération portant sur l'énergie **ouvriront en septembre**.

Ce partenariat, **sans coût pour la commune**, permettra également de proposer à l'avenir d'autres achats groupés (bois, pellets, mobilités, équipements pour l'habitat...), selon les opportunités.

A noter : chaque campagne d'achats groupés fera l'objet d'une **inscription spécifique distincte** selon la catégorie concernée. Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

Association

À la suite de la démission du bureau, l'association du comité des fêtes, Land'Anime, est mise en sommeil.

Si vous êtes intéressé pour reprendre le flambeau afin de faire perdurer les animations sur la commune, merci de contacter Monsieur le Maire : 06.42.89.24.18.



Opération tranquillité Vacances

Pendant vos absences, vous pouvez demander à la gendarmerie ou aux services de police de passer voir votre logement, de jour comme de nuit, et de vous prévenir en cas de problème.

Pour bénéficier du dispositif gratuit « Opération tranquillité Vacances », il faut faire la demande en gendarmerie ou commissariat minimum 2 jours avant votre départ.

Vous pouvez remplir et imprimer le [formulaire disponible sur le site du ministère de l'intérieur](#) et le remettre à la police ou à la gendarmerie.

Urbanisme

Demande de permis de construire :

PC 26 00005 - Maison individuelle avec clôtures - 1 rue des Pommiers

Demandes de déclaration préalable :

DP 26 00008 - Pose de panneaux solaires - 16 rue Jean Baptiste Richeux

DP 26 00009 - Abri de jardin - 5 rue des Pommiers

DP 26 00010 - Installation porte de garage - 13 rue du Clos Bignon

État civil

Pacs

1 signature de Pacs a eu lieu le 25 juin - Toutes nos félicitations !

Parrainages civils

La commune est heureuse d'avoir célébré deux parrainages civils le 02 mai et le 20 juin.



La vie dans la commune

Avril

Le 27 avril, les élèves de Stéphanie ont participé à un atelier de tissage animé par Marie-Pierre Puybaret. Ils ont pu découvrir les bases de cette technique, manipuler différents matériaux et réaliser leurs premières créations.

Les enfants ont beaucoup apprécié ce moment à la fois créatif et ludique, et ont fait preuve de curiosité et d'enthousiasme tout au long de l'atelier.

Merci à Stéphanie et Marie-Pierre !



Mai

Rando gustative de l'APE



200 marcheurs étaient au rendez-vous le 3 mai pour la 5^{ème} édition de la Rando Gustative organisée par les bénévoles de l'APE.

L'APE remercie les producteurs qui leur ont fait des dons permettant aux marcheurs de découvrir leurs produits.

Merci aux bénévoles de l'APE pour cette belle journée malgré une météo capricieuse à l'arrivée.

Commémoration du 8 mai 1945

Pour ce jour de mémoire nationale, la cérémonie du 8 mai orchestrée par Isabelle Baillet, présidente de l'Amicale des Anciens Combattants (AAC) s'est déroulée avec recueillement, émotion et dignité en présence des représentants de la gendarmerie de Plancoët, des sapeurs-pompiers de Hénanbihen et des personnes venues honorer ce rendez-vous citoyen.





La présence d'un clairon pour interpréter la Sonnerie aux Morts a apporté une solennité inédite à l'hommage, marquant les esprits de toutes les générations présentes.

Un moment particulièrement émouvant avec la participation des enfants, venus déposer leurs dessins et petits présents au pied de la gerbe, symbole fort de la transmission de la mémoire aux jeunes générations.

Un autre moment fort de cette commémoration fut la mise à l'honneur de trois porte-drapeaux de l'AAC. Pour leur dévouement et leur fidélité à la mémoire de la nation, ils ont reçu leurs insignes des mains de Monsieur le Maire et de ses adjoints.

La cérémonie s'est achevée dans la convivialité à la mairie, où le verre de l'amitié a été servi, permettant aux participants de prolonger les échanges.



À la découverte des joyaux de la Baie de Morlaix pour le Club de l'Espérance

Le 9 mai, les membres du Club de l'Espérance ont partagé une belle journée placée sous le signe du patrimoine, de l'histoire et des paysages maritimes.

La matinée a débuté à Morlaix avec la visite de l'Espace des Sciences, installé dans l'ancienne Manufacture des Tabacs, entièrement réhabilitée et ouverte au public en 2024.

Ce site emblématique, qui a employé jusqu'à 1 800 personnes à son apogée, rappelle l'importance de l'industrie du tabac dans l'histoire locale jusqu'à sa fermeture en 2004.





Après un déjeuner convivial au restaurant de Kerisnel à Saint-Pol-de-Léon, le groupe a pris la direction de Carantec pour embarquer vers le Château du Taureau.



Après une traversée en bateau, les participants ont découvert cette impressionnante forteresse du XVI^e siècle édifée pour protéger la baie de Morlaix des incursions ennemies.

Cette sortie a offert une journée riche en découvertes, mêlant mémoire industrielle, patrimoine historique et beauté de la Baie de Morlaix.



Concours municipal de boules bretonnes

Le 14 mai, l'Amicale Bouliste a organisé un concours de boules bretonnes dans le cadre du Challenge Municipal Annuel.

Dès 14h, joueurs confirmés et débutants se sont retrouvés pour un moment convivial et sportif. La journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, ponctuée par un beau succès des galettes-saucisse.

La remise du trophée aux vainqueurs est venue clôturer cet après-midi, en présence de M. le Maire, lui-même participant à la compétition.



Prénom	Nom	Points	Classement
Lucas	De	2000	1 ^{er}
Thomas	De	1800	2 ^e
Thomas	De	1600	3 ^e
Thomas	De	1400	4 ^e
Thomas	De	1200	5 ^e
Thomas	De	1000	6 ^e
Thomas	De	800	7 ^e
Thomas	De	600	8 ^e
Thomas	De	400	9 ^e
Thomas	De	200	10 ^e



Inauguration de la structure de jeux

Le 16 mai, a eu lieu l'inauguration de la nouvelle structure de jeux destinée aux enfants de 2 à 12 ans. Pensé et aménagé pour les plus jeunes, cet espace a été conçu comme un lieu de partage, de rencontres et de convivialité pour les familles de notre commune.

Ce projet est né de l'initiative portée à l'origine par le Conseil Municipal des Jeunes, qui avait exprimé le souhait de voir naître une structure ainsi qu'un espace autour de la salle des fêtes pour jouer, se retrouver et grandir ensemble.



Ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans le précieux soutien du Conseil Départemental, qui a accordé à la commune une subvention dans le cadre du contrat de territoire représentant près de 70 % du coût total du projet.

Un grand merci à Michel Desbois et Marie-Christine Cotin pour leur engagement et leur confiance tout au long de cette réalisation.

Au-delà des chiffres, c'est avant tout un investissement pour l'avenir, pour nos familles et pour la vie de notre village. Parce qu'un village qui prend soin de ses enfants est un village qui prépare demain.

Que cet espace devienne un lieu de rires, de rencontres et de souvenirs heureux pour tous les enfants qui viendront y jouer !!



Juin

Fête médiévale par l'association Digoust

Le 6 juin, l'association Digoust organisait sa fête médiévale devant la salle des fêtes.

L'animation de cette journée était assurée par l'association Mediev'Arts, spécialisée dans la reconstitution historique et les spectacles médiévaux.

Tout au long de la journée, petits et grands se sont plongés dans l'univers fascinant du Moyen Âge grâce à de nombreuses animations.

Les enfants, à partir de 7 ans, ont pu s'initier à l'escrime ludique, encadrés par des passionnés en costume d'époque.

Des démonstrations de combats et de maniement des armes médiévales ont également rythmé cette belle journée.



Côté restauration, galettes, frites et crêpes ont régalé les gourmands tout au long de la journée.

Cette manifestation a permis aux visiteurs de partager un agréable moment en famille ou entre amis, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, tout en découvrant les richesses et les traditions du Moyen Âge.

Merci aux bénévoles de Digoust et à Mediev'Arts !

Voyage scolaire du RPI Pléven-Landébia (GS au CM2) – Perros-Guirec

Du 16 au 19 juin 2026, les élèves du RPI de Pléven-Landébia, de la Grande Section au CM2, ont participé à un voyage scolaire à Perros-Guirec, riche en découvertes et en apprentissages.



Au fil du séjour, les enfants ont exploré la Côte de Granit Rose et son environnement naturel exceptionnel. Les plus jeunes ont découvert le cycle de vie de l'œuf à l'oiseau, tandis que les plus grands ont observé la faune des Sept-Îles (macareux, fous de Bassan, phoques, dauphins).

Les activités ont également permis des expériences variées : pêche à pied sur l'estran, course d'orientation sur le GR34, visites de l'aquarium de Trégastel, du Radôme et de la Cité des Télécoms, sans oublier des temps de découverte et de jeux en pleine nature.



Ce séjour s'est déroulé dans une ambiance conviviale, marquée par l'enthousiasme, la coopération et l'émerveillement des élèves.

Une belle aventure collective, faite de découvertes, de partage et de souvenirs inoubliables.

Merci aux équipes pédagogiques pour leur engagement, leur patience et leur énergie au quotidien, aux directeurs des deux écoles pour leur organisation et leur soutien sans faille., aux accompagnateurs et accompagnatrices pour leur présence bienveillante et leur aide précieuse tout au long du séjour et à L'APE et les familles pour leur contribution essentielle au financement de ce projet.

Les municipalités de Val d'Arguenon et de Landébia ont également apporté leur soutien financier.



Après plusieurs semaines d'attente, le temps d'obtenir l'autorisation de la commission de sécurité afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions, Digoust, boutique solidaire, a enfin ouvert ses portes, rue de l'Arguenon à Bourseul

Les bénévoles seront heureux de vous y recevoir et espèrent vous voir nombreux.

Trophée cycliste de Dinan Agglomération

Le mercredi 24 juin 2026, notre commune devait accueillir la 4^e et avant-dernière manche du trophée de courses cyclistes sous forme de critérium nocturne.

L'organisation de cette soirée sportive était prête, les bénévoles s'étant réunis quelques jours auparavant afin de finaliser les préparatifs.



Malheureusement, en raison du passage en vigilance rouge canicule, l'épreuve a malheureusement été annulée et reportée à l'année prochaine.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des bénévoles mobilisés, ainsi que le comité des fêtes Land'Anime et l'association Digoust pour leur précieux renfort.

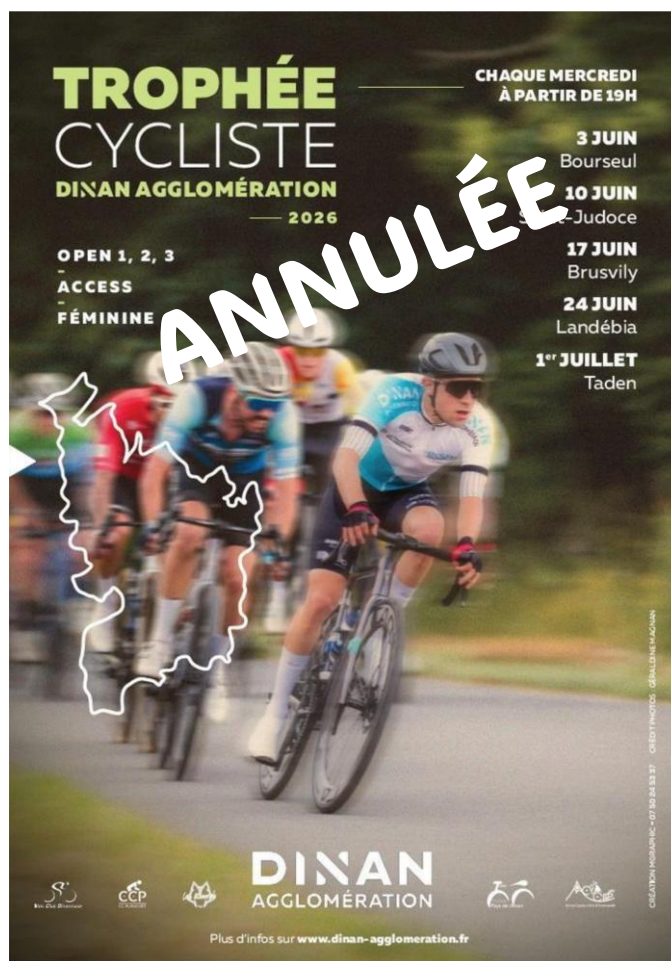
Ce n'est que partie remise : le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2027, avec la même motivation pour faire de cet événement une belle réussite.

Kermesse de l'école

Le dimanche 28 juin, Landébia a fêté la fin de l'année scolaire avec le traditionnel spectacle de fin d'année.

Des plus petits de la maternelle jusqu'aux élèves de CM2, chacun est monté sur scène avec enthousiasme pour offrir au public chants, danses, poésies et une pièce de théâtre préparée par les CM. Ces prestations, fruit de plusieurs semaines de travail, ont été chaleureusement applaudies par les familles et les nombreux spectateurs présents.

Après le spectacle, la matinée a continué avec l'inauguration de la fresque mettant ainsi à l'honneur le travail remarquable des élèves et de tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce beau projet collectif.



« Nous avons eu le plaisir d'inaugurer la magnifique fresque réalisée par les élèves de l'école de Landébia.

Bien plus qu'une simple peinture, cette œuvre est le reflet de leur imagination, de leur créativité et de leur formidable capacité à travailler ensemble. Chaque dessin, chaque couleur et chaque détail racontent une belle aventure collective.

À travers ce projet, les enfants ont appris des valeurs essentielles : le respect, le partage, la coopération et le plaisir de créer ensemble. Chacun y a laissé sa touche personnelle, laissant ainsi une empreinte durable dans leur école, ce lieu d'apprentissage, de rencontres et de premières amitiés.



Un immense merci à l'APE pour le financement de ce beau projet, à Orlando, conseiller municipal, pour la préparation rigoureuse du mur, ainsi qu'aux enseignantes, Stéphanie et Isabelle, pour leur accompagnement tout au long de cette belle aventure. Un merci également à l'artiste qui a initié les enfants, Christophe Forget.

Et surtout, un grand bravo aux enfants ! Vous pouvez être très fiers de votre réalisation. Désormais, cette fresque embellira durablement votre école et rappellera à chacun que les plus beaux projets sont ceux que l'on construit ensemble."

Florence Brouckaert - 3ème adjointe au maire
En charge des affaires scolaires et de la jeunesse

La journée s'est poursuivie autour d'un repas convivial avec des grillades, des galettes et des frites réunissant une soixantaine de personnes, avant de laisser place à la kermesse.

Dès 13 h 30, les stands ont accueilli petits et grands dans une ambiance festive, entre jeux, rires et bonne humeur.

Cette belle journée s'est achevée avec le très attendu tirage de la tombola, venu récompenser les plus chanceux.





Agenda

Juillet

Le 2 juillet : sortie à Lizio (Morbihan) en covoiturage avec le Club Informatique.

Informations : joelle.lemetayer1@wanadoo.fr

Le 16 juillet : loto du Club Informatique à Plédéliac

Le 18 juillet : concours de palets sur planche en doublette – 6^{ème} édition - organisé par « Chez Sam »

À 12h sur place de l'église

Restauration sur place

Inscription « Chez Sam », sur Facebook ou Instagram et au 02.96.84.49.53

ORGANISÉ PAR BAR CHEZ SAM
6^{ème} édition

**CONCOURS
DE PALETS SUR
PLANCHE**

en doublette

18 JUILLET 2026 - 12H

- Inscription 10 € / équipe
- Apporter vos jeux de palets
- Récompenses avec répartition de la ligue de palets
- Restauration sur place
- Château gonflable pour les enfants

60 équipes max

INSCRIPTION :

- au bar
- Facebook / Instagram
- tel : 02.96.84.49.53

22130 LANDÉBIA

Août

Le 29 août : Comice agricole

Septembre

Le 1^{er} septembre : pique-nique (repas froid et boisson) au plan d'eau du Temple à Plorec organisé par le Club Informatique – Adhérent : 5 € - Non adhérent : 12 €

Inscription avant le 15 août

Informations et inscriptions : joelle.lemetayer1@wanadoo.fr

Le 6 septembre : grillades du Club de l'Espérance à la salle des fêtes

Octobre

Le 17 octobre : repas à emporter des chasseurs

Novembre

Le 11 novembre : cérémonie du 11 novembre à 11h au Monument aux Morts, puis apéritif à la mairie

Le 29 novembre : repas des Aînés à la salle des fêtes offert par la mairie

Décembre

Le 4 décembre : AG du Club Informatique à la salle des fêtes suivie d'un repas.